

**Département
Des ARDENNES**

=====
**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

Conseillers de la Communauté
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 04.10.2023
Convocation faite
Le 20.09.2023

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 26 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, et le mardi vingt-six septembre à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2023, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Délibération
N°2023-09-164**

**Avenant au marché
n° 22 AS 01 07 pour la
gestion des déchets
ménagers et assimilés – lot
N°2 : mise à disposition de
bennes, évacuation des
déchets et traitement des
déchets inertes collectés
en déchèteries**

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Hervé FRANCOITTE, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Valérie D'AMARIO (Suppléante de M^{me} Virginie ROGISSART), MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, MM. Eric GUERINY, Robert ITUCCI, M^{me} Angélique WAUTOT (jusqu'au point n°2023-09-171), Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBERCQ, M^{mes} Brigitte DUMON, Evelyne LAHAYE, , MM. Jacky DEVIN, Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : M. Fabien PRIGNON, M^{mes} Virginie ROGISSART (Représentée par M^{me} Valérie D'AMARIO), Angélique WAUTOT (à partir du point n°2023-09-172 et pouvoir à M^{me} Jennifer PECHEUX), MM. Claude WALLENDORFF (pouvoir à M^{me} Angélique WAUTOT), Antoine DI CARLO (pouvoir à M. Jean-Marie BARREDA), M^{me} Isabelle FABRE (pouvoir à M. Eric VISCARDY), MM. Jean GUION (pouvoir à M. Daniel DURBERCQ), Gérald GIULIANI (pouvoir à M. Jacky DEVIN), M^{mes} Laure BARBE (pouvoir à M^{me} Evelyne LAHAYE), Laëtitia COMPAGNON.

M. Jean-Claude JACQUEMART, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a accepté.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Considérant l'attribution du marché de valorisation des déchets verts issus des déchèteries départementales, par VALODEA, à la société Agricyclage, située à proximité de la commune de Sorbon,

Considérant la nécessité de modifier l'exutoire prévu dans le cadre du marché de prestations de service n° 22 AS 01 07, lot n°2 lequel prévoyait l'évacuation des bennes de déchets verts, issues des 4 déchèteries de la Communauté, vers la plateforme de compostage d'Eteignières,

Considérant que le tarif proposé par URBASER, pour ce changement d'exutoire, amène le montant du marché annuel à 317 697,70 € HT au lieu de 303 711,20 € HT, soit une augmentation de 13 986,50 € HT/an (+4,61 %),

Considérant la proposition de VALODEA de compenser ce surcoût, via une aide du transport,

Considérant que l'aide aux transports des ordures ménagères et des déchets propres et secs était déjà versée annuellement, sur la base d'une délibération prise par VALODEA, une nouvelle délibération devra être prise par VALODEA pour prendre en compte ce surcoût de transport,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **autorise** le Président à passer un avenant avec la société URBASER, pour le changement d'exutoire des bennes à déchets verts, sous condition de l'engagement de VALODEA à verser à la Communauté une aide aux transports, jusqu'à la fin du marché ou jusqu'à la prochaine modification de leur marché de traitement des déchets verts.

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' and 'D' intertwined, enclosed within a large, loopy oval shape.